



Consultation du registre

E20-LE02558

Lobbyiste d'entreprise ou lobbyiste d'organisation

Reçue : 2020-04-28 11:05

Section A : Catégorie de lobbyiste

☒ Lobbyiste d'organisation

Section B : Nature de l'inscription

☒ Avis de modification

Numéro d'inscription : E20-LE02045

Section C : Confidentialité de certains renseignements à la suite d'une ordonnance de confidentialité rendue par le commissaire au lobbyisme

☒ Non

Section D : Renseignements sur le plus haut dirigeant et l'entreprise ou le groupement

Nom	Godin
Prénom	Louis
Entreprise ou groupement	Fédération des médecins omnipraticiens du Québec
Adresse	3500, boulevard De Maisonneuve Ouest #2000 Westmount (Québec) H3Z 3C1
Courriel	
Adresse du site Internet	www.fmoq.org
Téléphone	514 878-1911 Poste : 261

L'entreprise ou le groupement est une personne morale filiale d'une autre personne morale

☒ Non

Année financière de l'entreprise ou du groupement

Date de début (mm-jj) : 11-01

Date de fin (mm-jj) : 10-31

Activités de l'entreprise ou du groupement

Étudier et défendre les intérêts économiques, sociaux, moraux, professionnels et scientifiques des associations affiliées et des médecins omnipraticiens qui en sont membres.

Financement de l'entreprise ou du groupement provenant d'un gouvernement, d'une municipalité ou d'un de leurs organismes

☒ Non

Filiales de l'entreprise ou du groupement directement intéressées par le résultat des activités de lobbyisme

☒ Non

Section E : Renseignements sur les lobbyistes

Nom, prénom	Charge publique antérieure *	Nature	Période	Durée
Amyot, Marc-André	Non			
Belzile, Pierre	Non			
Bergeron, Jacques G.	Non			
Bouchard, Josée	Non			
Boutet, Jean-Yves	Non			
Côté, Geneviève	Non			
Demers, Alain	Non			
Desmarais, Marie-Claude	Non			
Desrosiers, Michel	Non			
Desrosiers, Philippe	Non			
Dion, Jean-Pierre	Non			
Dion, Sylvain	Non			
Drapeau, Sylvain	Non			
Dufresne, Sylvain	Non			
Gagnon, Olivier	Non			
Godin, Louis	Non			
Gosselin, Pierre	Non			
Guilbault, Marcel	Non			
Guimond, Claude	Non			
Labbé, Sylvain	Non			
Lalancette, Julie	Non			
Martin, Lucile	Non			

Martin, Pierre	Non			
Renaud, Pascal	Non			
Rivard, Claude	Non			
Vachon, Michel	Non			

* Dans l'affirmative, ce lobbyiste a été titulaire d'une charge publique dans les deux ans qui précèdent la date de son engagement au sein de l'entreprise ou du groupement

Liste des mandats de l'entreprise ou du groupement

- [Mandat 1](#)
- [Mandat 2](#)

Section F : Renseignements sur l'objet des activités de lobbyisme de l'entreprise ou du groupement

Mandat 1

Domaine(s) d'intérêt

- Justice et application des lois
- Santé

Objet

- L'élaboration, la présentation, la modification ou le rejet d'une proposition législative ou réglementaire, d'une résolution, d'une orientation, d'un programme ou d'un plan d'action

Précisions

Dans le cadre de la COVID-19, la FMOQ a expédié une lettre le 8 avril 2020 à la ministre de la santé et à la ministre de la Justice. Cette lettre a pour but de leur demander qu'un arrêté ministériel soit adopté par le gouvernement du Québec afin que les médecins reçoivent l'assurance qu'en vertu du dernier alinéa de l'article 123 de la Loi sur la santé publique, ils ne pourront être poursuivis en justice, que ce soit à un niveau civil, pénal ou criminel, pour avoir, de bonne foi, rendu des services de santé en conformité des protocoles, directives, plans de contingence, plans régionaux d'organisation de services médicaux, recommandations relatives à la dispensation des services médicaux, réaffectations d'effectifs, cadres de travail ou toute autre mesure de cette nature, implantés par le gouvernement à l'occasion de l'urgence sanitaire provoquée par la pandémie de la COVID-19.

Période couverte : 2020-04-08 au 2021-04-08

Titulaires de charges publiques visés

Nom de l'institution	Nature de la charge
Ministère de la Justice	Ministérielle Sous-ministérielle Professionnelle
Ministère de la Santé et des Services sociaux	Ministérielle Sous-ministérielle Professionnelle

Moyens de communication visés

- Rencontres
- Communications écrites
- Appels téléphoniques

Section F : Renseignements sur l'objet des activités de lobbyisme de l'entreprise ou du groupement**Mandat 2****Domaine(s) d'intérêt**

- Justice et application des lois
- Santé

Objet

- L'élaboration, la présentation, la modification ou le rejet d'une proposition législative ou réglementaire, d'une résolution, d'une orientation, d'un programme ou d'un plan d'action

Précisions

Lettre envoyée le 5 mars 2020 à la ministre de la Justice et à la ministre de la santé et des services sociaux leur proposant de les rencontrer. La FMOQ souhaite leur parler afin de leur proposer des pistes de solutions face à la possibilité que de plus en plus de professionnels de la santé puissent établir des diagnostics. La FMOQ craint une banalisation de l'acte diagnostic dans le réseau de la santé, et ce, dans une perspective de protection du public. La Fédération souhaite l'adoption d'une orientation afin de s'assurer que l'acte diagnostic soit rigoureusement encadré et qu'il ne puisse pas être à la portée de n'importe quel professionnel de la santé.

Période couverte : 2020-03-05 au 2021-03-05

Titulaires de charges publiques visés

Nom de l'institution	Nature de la charge
Ministère de la Justice	Ministérielle Sous-ministérielle
Ministère de la Santé et des Services sociaux	Ministérielle Sous-ministérielle

Moyens de communication visés

- Communications écrites